**Zeitschrift:** Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

**Herausgeber:** Le messager suisse

**Band:** 22 (1976)

**Heft:** 5

**Rubrik:** Paris

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 20.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

## PARIS

**Suisses de Paris et des environs**

Dès aujourd'hui, retenez la date du dimanche 27 juin pour la commémoration de notre Fête Nationale dans le magnifique parc de l'Ecole du Montcel à Jouy en Josas.

Partie officielle en présence de notre ambassadeur

Monsieur Pierre Dupont

Partie récréative : tir, jeux divers, concours de dessin, etc. avec le concours du groupe folklorique, des Fifres et Tambours de Bâle (100 exécutants), sous la direction de Max Blatter président d'honneur de l'Union Folklorique suisse.

Le programme définitif paraîtra dans notre n° de juin.

**ABONNES**

**N'oubliez pas de régler votre abonnement 76.**

**Prix de l'abonnement Fr. 30.— Abonnement de soutien à partir de Fr. 35.— par c.c.p. 12 273 27 Paris ou par chèque bancaire au siège de la Rédaction — 17 bis, quai Voltaire — 75007 Paris.**

⁂

Congrès de l'U.S.F.

Nous publierons le compte rendu du 18e Congrès de l'Union des Suisses de France dans le n° de juin.

**Nécrologie**

Nous apprenons le décès, dans sa 79e année, de l'Ambassadeur Clemente REZZONICO qui s'était retiré à Lugano, après une longue et très brillante carrière.

Il avait été, d'avril 1946 à septembre 1949, premier Conseiller de notre Légation à Paris dirigée alors par le Ministre Karl Burckhardt.

Pendant son séjour parisien, il a rendu d'innombrables services à notre colonie, à la S.H.B. qu'il éclairait de ses judicieux conseils. Il ne comptait que des amis qui appréciaient son intelligence, la vivacité de son esprit et la fidélité de son affection.

Il quitta Paris pour Karachi où il créa notre Légation. Ministre en Chine, il fut providentiel pour de nombreuses personnes. Il dirigea ensuite notre Légation en Inde.

Ses amis parisiens conservent de lui le souvenir d'un homme toujours aimable, prêt à rendre service, spirituel et enjoué.

⁂

On nous prie d'annoncer le décès de Monsieur Emile TRUB. Les obsèques religieuses ont eu lieu le Mercredi 28 Janvier 1976.

**Société Suisse de tir — Paris**
**A l'ombre de la Tour Eiffel**

Le nom de Paris évoque, pour nous autres Helvètes, un voyage de rêve à réaliser ou encore des souvenirs plus ou moins fumeux voire cuisants. Paris, c'est l'animation des grands boulevards, des quais pleins de pittoresque, c'est aussi des théâtres incomparables, des musées prestigieux, des cabarets renommés, des boîtes de nuit attirantes, mais Paris c'est aussi, pour nous tireurs, le siège de la Société suisse de tir de Paris.

Cette société est assurément l'une des plus actives sections parmi les nombreuses sociétés suisses de tir disséminées, hors de notre territoire, dans tous les continents. On y pratique toujours avec ardeur notre sport national, tant à 300 m qu'au petit calibre, car il faut le reconnaître, son directeur de tir François Even ne ménage ni sa peine ni son temps pour permettre à nos compatriotes parisiens de tester l'acuité de leur vue et la sûreté de leurs bras. Les meilleurs ou les plus mordus d'entre eux font chaque année un voyage dans la mère-patrie, profitant de visiter une ou plusieurs fêtes de tir.

Selon un rite traditionnel, la Société suisse de tir de Paris tient ses assises annuelles le dernier samedi de février. C'est à cette occasion que le palmarès des tirs est officiellement prononcé et que les distinctions glanées au cours de la saison sont distribuées. C'est une véritable fête, à laquelle assiste S.E. notre ambassadeur à Paris où l'on se retrouve avec plaisir, le verre à la main, pour évoquer les succès ou les insuccès de l'année écoulée.

C'est avec plaisir que nous vous donnons de larges extraits de ce volumineux palmarès qui prouvent que nos compatriotes, malgré l'éloignement, restent fermement attachés à nos traditions de tireurs.

A 300 m 23 tireurs ont pris part aux tirs militaires (programme obligatoire et tir en campagne) et d'excellents résultats y ont été enregistrés. Le débat a été dominé par nos camarades Even et Pigati qui totalisent respectivement 214 (127/87) et 211 points (125/86), mais d'autres membres ont brillé à l'un ou l'autre programme. Par exemple au tir obligatoire, les 120 points de Picquefeu, les 119 de Bernheim, les 118 de Rupp et Thibault, méritent mention. Au tir en campagne il faut signaler aussi 84 points à Crete, 81 à Picquefeu et Stilli, 80 à Grimm, Delosme et Jeanrenaud et encore 79 à Mme Motz, Rossignol, Richter, Juillard et Robert, 14 tireurs n'ont pas craint de s'inscrire au concours individuel lequel a été remporté par Rossignol avec 95 points. Il est suivi

par Crete 94 points, Even 93, Mme Motz 92 et Robert 91 points.

Rossignol n'a pas eu d'égal au programme sur la cible B étant le seul à obtenir par deux fois le maximum de 24 points, alors que Thibault et Pigatti comptent 1 point de moins contre 2 points à Picquefeu et Even.

A la cible Helvétia (concours de section) Rossignol a également réalisé le maximum de 80 points (40/40), alors que se classent dans l'ordre Even 79 (40/39), Picquefeu 78 (39/39), Pigatti 77 (39/38), Delosme 76 (38/38). etc.

Le classement du tir aux armes de guerre a été l'apanage de Mme Line Motz (Bravo !) qui avec ses 402 points devance dans l'ordre Bernheim 395 points, Delosme 394, Robert 380.

Le titre de Roi du tir à 300 m n'a pu échapper à Even, l'avantage pris lors des tirs militaires étant suffisant pour éviter le retour en force de Rossignol aux autres cibles. Ce dernier fait tout de même rétrograder à la 3e et 4e place Picquefeu et Crete qui le précédaient à l'issue des tirs militaires.

Le classement du « Roi 300 m » se présente ainsi en chiffres :

| | Helv. | c.B. | Indiv. | T. mil | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| Even | 79 | 46 | 93 | 214 | 432 |
| Rossignol | 80 | 48 | 95 | 194 | 417 |
| Picquefeu | 78 | 46 | 87 | 201 | 412 |
| Crete | 71 | 43 | 94 | 200 | 408 |
| Mme Motz | 72 | 44 | 92 | 194 | 402 |

Au petit calibre on assista à un chassé-croisé entre Even et Rossignol dont le premier nommé sortit finalement vainqueur, de fort peu il est vrai ; voyons un peu les résultats des différentes cibles, car d'autres membres s'y sont également fort bien comportés :

La cible fédérale est revenue à Even avec 299, points soit 4 passes maximum de 60 points et une de 59 points, à 2 points seulement se classe Rossignol (3 fois 60, 59 et 58). Picquefeu totalise 290 points (59, 3 fois 58 et 57) puis nous trouvons 4 tireurs Bernheim, René Juillard, Rupp et Crete qui terminent tous avec un total de 287, alors que Dussert aligne 285, Flecher 278 et Sylvie Robert en compagnie de Thibault 275 points.

Rossignol et Even terminent à égalité de la cible B/4 avec 5 passes maximum de 24 points, soit 120 points au total, tandis que Bernheim 119, René Juillard et Picquefeu 118, se classent dans l'ordre. Le total de 117 points a été réalisé à la cible Match par 3 membres, Even, Rossignol et Picquefeu, alors que Rupp s'arrêtait à 116 points.

Le classement de la cible Centre n'a pas échappé à Even avec 109,4 points (540/554). Il précède dans l'ordre Rossignol 107,9 (551/528), Picquefeu 104,8, Bernheim et Rupp 104,1 tous deux. René Juillard a remporté le tir populaire, dont le classement comprend outre les cibles Stand et Campagne, le résultat du concours fédéral de sections, avec 216 points (92/38/86). Il devance dans l'ordre Even 215 (91/38/86), Rossignol 213 (89/37/87), Stilli 210 (91/36/83) etc.

Voici enfin le classement du « Roi 50 m » :

| | Féd. | c. B. | M | Centre | T. pop. | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Even | 299 | 120 | 117 | 109,4 | 215 | 860,4 |
| Rossignol | 297 | 120 | 117 | 107,9 | 213 | 854,9 |
| Picquefeu | 290 | 118 | 117 | 104,8 | 209 | 838,8 |
| Bernheim | 287 | 119 | 114 | 104,1 | 209 | 838,1 |
| René Juillard | 287 | 118 | 113 | 94,2 | 216 | 828,2 |

Notons enfin que Rossignol a remporté le classement des vétérans de l'Ile de France avec 292 points devant Even 291 et Giger-Magnus 282.

E.D.

**Cercle Suisse Romand**

Les Comités de l'AMICALE DES PRISONNIERS DE GUERRE INTERNES EN SUISSE et du CERCLE SUISSE ROMAND, organisent cette année un « WEEK-END » printanier Franco-Suisse en autocar à NEUVY-SUR-BARANGEON (Cher) à la Fondation André MAGINOT, les :

**SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 MAI 1976**

La première journée de cette randonnée nous permettra, après le déjeuner pris au Restaurant de la Fondation, de gagner le Sancerrois en parcourant la « Suisse Berrichonne ».

Après avoir découvert ce pays qui possède plusieurs Crus de Vins généreux, pleins de bouquet, nous visiterons, au cours de l'après-midi, les Caves LA PERRIERE où nous pourrons déguster et apprécier le délicieux et réputé vin blanc de SANCERRE au goût de « pierre à fusil », dont l'appelation est réservée aux vins blancs de Sauvignon pur ainsi qu'aux vins rouges et rosés de cépage « Pinot ».

Cette journée se terminera après le dîner par une soirée artistique où un groupe d'Artistes Berrichons nous présentera les Chants et Danses du Berry.

La deuxième journée débutera après le petit déjeuner par une Messe à à l'Eglise de NEUVY, suivie d'une Cérémonie au Monument aux Morts en présence de la Municipalité, avec dépôt d'une gerbe de fleurs aux couleurs Suisses et Françaises.

Retour à la Fondation, lever des couleurs comme chaque dimanche au son des Hymnes Nationaux.

BANQUET au Restaurant de la Fondation.

**PROGRAMME**

**SAMEDI 8 MAI :**

Rendez-vous à 7 h. 15 - Place des Invalides. Métro Invalides.
Parking possible.
**Départ :** 7 h. 30 précises
**Trajet :** PARIS, Orléans, La Ferté-Saint-Aubin, Lamotte-Beuvron, Salbris, NEUVY-SUR-BARANGEON.
**Déjeuner :** au Restaurant de la Fondation « André MAGINOT »
Circuit à travers la SUISSE BERRICHONNE et visite des Caves La Perrière à Sancerre.
SOIREE ARTISTIQUE
**Logement :** à la Maison de Repos de la Fondation.

**DIMANCHE 9 MAI :**

Après le Petit Déjeuner, Messe à l'Eglise de NEUVY et Cérémonie au Monument aux Morts, dépôt d'une gerbe.
Retour à la Fondation, présentation des Couleurs, Hymnes Nationaux.
BANQUET
DEPART vers PARIS en fin d'après-midi
ARRIVEE à PARIS dans la soirée.

**PRIX DU VOYAGE :**
**170 Francs par Personne.**

**Le montant de ce voyage comprend :**
— Le Voyage Aller-Retour (500 kms environ) en Autocar Grand Tourisme.
— Le Déjeuner et le Dîner du Samedi 8 Mai.
— Le Circuit Suisse Berrichonne et visite des Caves La Perrière.
— La Soirée Artistique « Groupe Berrichon ».
— Le logement (chambre individuelle ou pour couple).
— Le Petit Déjeuner.
— Le Banquet du Dimanche 9 Mai.
— Service Compris sans Boisson.

**IMPORTANT** : Afin d'aider les organisateurs dans leur tâche, nous demandons aux Membres et Amis intéressés par ce voyage, de nous faire parvenir **rapidement** leur inscription, ces dernières seront enregistrées par date d'arrivée (le cachet de la poste faisant foi). Le nombre de participants étant limité à 2 Autocars.
Les Membres dont les inscriptions ne pourront être prises en considération faute de place, seront avisés par lettre et le montant versé remboursé.

**REGLEMENT** : Nous vous prions de régler le montant du voyage à **l'Inscription,** veuillez joindre un chèque bancaire ou un virement chèque postal rédigé **au nom** du **CERCLE SUISSE ROMAND.**
C.C.P. PARIS 15309.11.
LES COMITES A.P.G.I.S. — C.S.R.

**TALON A DECOUPER**
**BULLETIN D'INSCRIPTION**
**A RENVOYEZ D'URGENCE A :**
Monsieur HOCHIN René
4, Avenue Ingres
95400 ARNOUVILLE-LES-GONESSE
Téléphone : 985.05.94

NOM (en Capitales) .....
Adresse .....
Participera en autocar au « WEEK-END PRINTANIER FRANCO-SUISSE à NEUVY-SUR-BARANGEON (Cher) **les SAMEDI 8 et DIMANCHE 9 MAI 1976**
Veuillez m'inscrire ferme pour ..... personne
Logement à prévoir :
..... Chambre individuelle
..... Chambre pour couple
Soit un total de :
170,00 Frs × ..... = ..... F.
Veuillez trouver ci-joint :
— Chèque
— Ou Virement Chèque postal, Rédigé au nom du CERCLE SUISSE ROMAND.
C.C.P. PARIS 15309.11
Date ..... Signature,

## Les riverains du Rhin face à la pollution

par René LOMBARD

Un premier pas a été accompli à Paris pour sauver le Rhin de la pollution qui le menace, et la Suisse est prête à apporter sa contribution financière à l'entreprise. Il s'agit à la fois d'un geste de bonne volonté de la France et d'une manifestation de la solidarité des riverains. La Conférence ministérielle pour la protection, réunissant les ministres responsables de l'environnement d'Allemagne, de France, des pays du Bénélux et de la Suisse, devait adopter une convention tendant à dessaler, au moins en partie, le Rhin à partir de l'Alsace.

C'est en effet la France, avec les rejets en sel de ses mines de potasse qui est responsable à elle seule de 50 % de la pollution saline du Rhin. Cette pollution est de plus de 200 kg. par seconde à partir de la frontière hollandaise, ce qui a des effets catastrophiques sur l'alimentation en eau potable, pour la pêche, la végétation, etc. La France a accepté d'injecter le sel dans une couche souterraine profonde (1800 m) afin d'éviter le ruissellement et le retour au Rhin.

Ce stockage sur place, en Alsace, réduira les déversements en sel de 60 kg. par seconde. Cet objectif peut être considéré comme modeste, mais l'entreprise coûtera cependant des investissements d'environ 100 millions de FF. dont la France et l'Allemagne prendront 30 % à leur charge, la Hollande 34 %, la Suisse ayant à verser probablement 6 millions. A noter que la Suisse, selon les chiffres français, est responsable d'une pollution de 2 kg. par seconde dans le Rhin, qu'il s'agisse de chlorures de calcium ou de sodium. Les ministres, parmi lesquels figurait M. Hurlimann, chef du Département de l'intérieur, ont également étudié un projet de convention sur la pollution chimique, dont une des sources principales se trouve dans la Ruhr. Un accord semblait possible sur une liste noire, relative aux substances les plus dangereuses dont le rejet serait prohibé, et sur des normes uniformes d'émission concernant les autres substances. Mais à cause de la diversité des produits, et de la multiplicité des sources d'émission, une autre lutte efficace et concrète est beaucoup plus difficile et personne ne semble prêt à en payer le prix.


**GRAND HOTEL DU PAVILLON**
★ ★ ★ ★
**PARIS 75010**
**36, rue de l'Echiquier**
(Boulevard et métro « Bonne-Nouvelle »)
Tél. : **770-17-15 et 770-54-34**
Telex **660.815**
215 chambres
Salles et Salons de 10 à 200 personnes pour banquets, réceptions, conférences, expositions


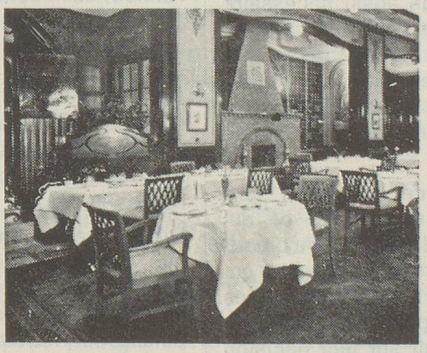

**Allocution de M. l'Ambassadeur Pierre Dupont, à l'occasion des assemblées générales de la Société Helvétique de Bienfaisance et de la Maison Suisse de Retraite, à Paris.**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Les assemblées générales de vos deux sociétés nous donnent l'occasion, chaque année, de faire le point en nous penchant sur les réalisations de l'exercice passé et en jetant un regard sur l'étendue de leurs tâches futures.
Nous traversons, hélas, des temps difficiles. Après une longue période de prospérité, nos pays respectifs ont connu, l'année dernière, une forte récession, accompagnée d'un chômage élevé. Le changement de rythme de nos économies succédait à une période de très grande prospérité. Aujourd'hui, on semble percevoir les tous premiers symptômes d'une reprise relative, laissant augurer un retour progressif à une situation plus normale. Mais il n'en demeure pas moins que le problème de l'emploi n'en sera pas pour autant immédiatement résolu.

Dans le climat actuel d'incertitude, nombreux sont ceux qui se heurtent aux difficultés de l'heure. Les moins favorisés économiquement sont les plus exposés. Je pense en parculier aux personnes de condition modeste, ayant pris leur retraite et qui se trouvent devoir faire face à l'avenir avec des ressources diminuées, des logements souvent inadaptés et, dans certains cas, une santé déficiente. Encore plus que par le passé, elles ont besoin d'aide, celle des pouvoirs publics et également celle de chacun de nous. La situation dans laquelle elles se trouvent, les affecte non seulement sur le plan matériel, mais rend plus perceptible encore l'isolement dans lequel les place leur âge. Il est donc indispensable de leur apporter notre appui, tant matériel que moral.

Heureusement, notre Communauté dispose, en la Société Helvétique de Bienfaisance et la Maison de Retraite, d'œuvres sociales de qualité. Une longue expérience en la matière leur permet d'intervenir avec le maximum d'efficacité et de combler des lacunes, en apportant une aide aussi nécessaire qu'irremplaçable. Certes, nos sociétés se trouvent confrontées à des problèmes toujours plus nombreux, plus complexes et plus onéreux. En dépit de ces obstacles, elles poursuivent leur action bénéfique avec persévérance et détermination, dans le plein sens de notre tradition de solidarité.

Nous pouvons donc être satisfaits de ce qui a pu être réalisé à ce jour. Nous le serons certainement de ce qui est en cours et de ce qui le sera. Ainsi des travaux pour la mise en conformité de la Maison Suisse de Retraite qui ont débuté en septembre dernier. Les difficultés auxquelles ont à faire face nos autorités sur le plan de l'équilibre budgétaire ne les ont pas amenées à revenir sur leur décision d'accorder un appui généreux pour permettre à la Maison Suisse de Retraite d'effectuer ces réparations urgentes. Notre reconnaissance profonde leur est donc une nouvelle fois acquise. Une autre étape sera franchie lorsque se réalisera le projet de la construction d'un nouveau pavillon permettant d'accueillir dans les meilleures conditions 24 personnes âgées. Il remplacera la « Source » si vétuste. Notre Communauté sera appelée à apporter à ce projet sa contribution la plus large. J'espère sincèrement que, le moment venu, il ne sera pas fait appel en vain à votre générosité. Vous inspirant des dons si généreux qui ont été faits au cours de cet exercice et dont les auteurs n'ont pas désiré que leur nom soit connu, vous y répondrez dans le même élan, afin que l'œuvre qui tenait tant à cœur à vos prédécesseurs survive.

Je voudrais encore souligner une autre échéance importante. Elle ne manquera pas d'avoir une influence sur l'activité de nos deux sociétés. Il s'agit du projet que, parallèlement à celui de la Maison Suisse de Retraite, l'Hôpital Suisse de Paris est en train de poursuivre. Il a procédé à des études en vue d'agrandir ses installations. Il s'agit en l'espèce de construire un bâtiment complémentaire, comprenant 36 lits de malades de long séjour, ainsi qu'un centre de consultations (polycliniques et de thérapie). La réalisation de ce projet, dont on peut espérer que les travaux pratiques commenceront au début de l'année prochaine, répond à un besoin impérieux de notre Communauté et permettra de trouver la solution d'un problème aigu qui nous préoccupe depuis de nombreuses années.

On ne peut que se féliciter de constater combien la collaboration entre nos trois œuvres sociales devient toujours plus étroite.

Si, pour leur part, aussi bien les autorités fédérales que nos institutions privées font le plus grand effort afin de permettre aux moins favorisés d'entre nous de passer en toute sérénité une vieillesse heureuse, il y a encore trop de nos compatriotes âgés qui vivent isolés et dans bien des cas souhaiteraient se voir plus entourés.

Une fois encore, je renouvelle mon appel en leur faveur. Une visite personnelle est une noble action à laquelle, j'en suis persuadé, beaucoup d'entre vous pourraient consacrer personnellement quelques heures de leurs loisirs. Je sais déjà combien de nombreuses bonnes volontés remplissent avec joie cette mission. Je pense en particulier à Mme Cuenod, à Mme Tavel et à M. l'abbé Schilliger. Je souhaite qu'elle s'intensifie encore, témoignant de votre volonté d'apporter à ceux qui en ont tant besoin votre présence et votre sympathie. Vous aiderez ainsi à sortir de leur isolement nos compatriotes du troisième âge, en les intégrant à la vie de votre Communauté.

Votre présence ici aujourd'hui est un gage d'attachement à nos institutions. Elle doit se manifester tout au long de l'année, car l'action, pour être efficace, doit être permanente. Je souhaite dès lors que, toujours plus nombreux, vous participiez activement à l'œuvre à laquelle se sont attelés les conseils de nos deux associations. Vous leur apportez également toute votre aide sur le plan financier, sachant l'étendue de leurs besoins. Vous répondrez donc pleinement, le moment venu, à leur appel, comme certains l'ont déjà fait à celui lancé si généreusement par Mme Silvagni à l'occasion du 20e anniversaire du « Messager Suisse ».

Laissez-moi, enfin, vous exprimer, mon cher Président, toute ma vive reconnaissance pour ce que vous faites en faveur de nos compatriotes. Elle va aussi aux membres si dévoués de vos conseils d'administration, au Directeur de la Maison Suisse de Retraite et à Mme Dietrich, à vos collaboratrices et collaborateurs — je pense en particulier à Mlle de Sax, à Mme Rytz et à son équipe, pour son action si bénéfique pour nos vieillards. Tous ne ménagent ni leur temps, ni leur peine, pour assurer à nos amis du troisième âge un peu plus de chaleur humaine.

Vous venez d'évoquer la mémoire de ceux de nos compatriotes qui nous ont quittés récemment et qui ont apporté une précieuse contribution à nos œuvres. Il était juste de rendre hommage à des hommes comme MM. Ernest Gunthart et Robert Mani. C'est grâce à eux, à leur dévouement que nos institutions conservent toute leur efficacité au fil des temps. Puisse leur exemple être suivi.

P. D.